



FOOTBALL-CLUB VETERANS de St SULPICE la POINTE
10, rue du GENDARME GODEFROID
Complexe Sportif MOLETRINCADE
81370 St SULPICE la POINTE
stsulpice81@fcveterans.fr

PROCES-VERBAL de L'ASSEMBLEE GENERALE du 19 Juin 2026

ASSOCIATION : FOOTBALL-CLUB VETERANS de St SULPICE la POINTE

Procès-verbal

Les membres de l'Association FOOTBALL-CLUB VETERANS se sont réunis en assemblée générale le 19 Juin 2026 à 18h30 au COMPLEXE SPORTIF de MOLETRINCADE salle des VETERANS FOOTBALL-CLUB.

Etaient présents :

- Le Président : BAHU Rolland
- Le Trésorier : ROUSSILHE Gérard
- Le Secrétaire : SYLVESTRE Xavier

et 14 membres adhérents de l'association sur un total de 38 membres adhérents à l'association et à jour de leur cotisation. 6 membres d'honneur présents sur 6 inscrits en tant que tels. 20 membres ont participé aux différents votes.

Mr BAHU Rolland, préside l'assemblée, rappelle l'ordre du jour de la réunion, présentation des bilans financiers par le trésorier et élection du bureau. Il précise que Mr SYLVESTRE Xavier est désigné secrétaire de la séance chargé de la rédaction du procès-verbal.

- Rapport moral : il est souligné que sur la saison passée, 1 adhérent n'a pas rempli son devoir de corvée pour le repas.
- Rapport financier : le bilan financier est présenté avec un solde de 1756€.
- Election du bureau : cette élection a lieu à mains levées. 23 exprimés, 22 pour, 1 contre, 0 abstentions. Le nouveau bureau est donc constitué de : Mr BAHU Rolland, Mr ROUSSILHE Gérard, Mr SYLVESTRE Xavier.
- Coachs et sélectionneurs : sont reconduits : ANTOINE Benoit, REPETTO Jean-Luc, TOUREILLE Jérôme.
- Cotisation des adhérents : la cotisation des adhérents est de 120€ (30€ du carton de la licence FFF et 90€ cotisation FCV). Pour les adhérents ayant déjà une licence FFF en tant qu'éducateur, la cotisation est de 90€.
- La cotisation des Membres d'Honneur est de 50€. Les Membres d'Honneur ont les mêmes droits que tous les adhérents vétérans (accès à la salle, participation aux repas, participation à toutes les activités). Ils ne peuvent en aucun cas prétendre participer aux entraînements et aux matchs.
- Pour la période 2026/2027, 8 Membres d'Honneur font partie de l'effectif.



FOOTBALL-CLUB VETERANS de St SULPICE la POINTE
10, rue du GENDARME GODEFROID
Complexe Sportif MOLETRINCADE
81370 St SULPICE la POINTE
stsulpice81@fcveterans.fr

PROCES-VERBAL de L'ASSEMBLEE GENERALE du 19 Juin 2026

ASSOCIATION : FOOTBALL-CLUB VETERANS de St SULPICE la POINTE

Procès-verbal

- Une présentation est faite sur l'organisation à venir de l'association : licences, tâches à réaliser, équipements.

- 1) Tarif du repas adhérent : **12€.**
- 2) Tarif consommation : **2,00€.**
- 3) Tarif adhérent ne participant pas au repas mais à la collation d'après match ou de l'entraînement : **3€.**
- 4) Tarif du repas des extérieurs : **15€**
- 5) Rappel est fait pour l'inscription sur le site FCV (foot & repas) avant le **mardi 20h00** pour les matchs et le **mercredi 20h00** pour le repas. Si absence de dernière minute, prévenir le bureau et Benoît. Juste du respect pour ceux qui gèrent.
- 6) Corvées à réaliser dans la saison : repas, chasubles, maillots, balai/table, vaisselle. Un -1 sera appliqué par corvées non faites par saison. Arrivé à -2, l'exclusion de l'association sera effective.
- 7) Tonio est dispensé de corvées pour la saison 206/2027. Il a gagné le jeu « MASTER LIGUE 1 ».
- 8) La présence pour l'entraînement, le match et le repas est évidemment libre. Il paraît évident qu'une présence d'au moins 10 vendredi sur toute la saison présente un minimum. (foot, repas).
- 9) La confection du repas peut être réalisés à 2.
- 10) Le repas sera payé à l'arrivée à la salle. Que ce soit match à domicile, à l'extérieur ou entraînement.
- 11) Equipements **2026/2027** :
 - a) Nouveaux adhérents : **1 short, 2 paires de chaussettes (1 blanche, 1noire).**
 - b) Autres adhérents, **1 paire de chaussettes** suivant besoins.
 - c) **5 ballons neufs.**
 - d) Pharmacie.

- Questions diverses :

- 1) Mr SYLVESTRE X. nous annonce qu'il fait ce mandat de deux ans et que par la suite, il ne se représentera pas.
- 2) Jean-Luc et Manu se proposent pour prendre le secrétariat au prochain mandat.
- 3) Survêtement, polos, sac de sport, sac à crampons, parka, peuvent toujours être commandés, logo Vétérans présent. Voir Rolland.



FOOTBALL-CLUB VETERANS de St SULPICE la POINTE
10, rue du GENDARME GODEFROID
Complexe Sportif MOLETRINCADE
81370 St SULPICE la POINTE
stsulpice81@fcveterans.fr

PROCES-VERBAL de L'ASSEMBLEE GENERALE du 19 Juin 2026

ASSOCIATION : FOOTBALL-CLUB VETERANS de St SULPICE la POINTE

Procès-verbal

4) Ceux qui ne sont pas retenus pour les matchs ainsi que les MH sont les bienvenus pour supporter les copains. Faire l'arbitre de touche chacun son tour une fois dans la saison serait appréciable.

5) Autres :

- Le jeu MASTER LIGUE 1 a été remporté par ANTOINE Benoit. Il emporte donc le trophée et l'exemption de corvées pour la saison **2025/2026**.
- Les nouveaux adhérents contacteront MULOT Franck (Plume) pour l'utilisation du site.
- Commencer à avoir une réflexion sur l'avenir : prendre des responsabilités dans l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45 le 19 Juin 2026.

Fait le 22 Juin 2026 à St SULPICE la POINTE.

BAHU Rolland

Président

ROUSSILHE Gérard

Trésorier

SYLVESTRE Xavier

Secrétaire